

A worker wearing a yellow hard hat with the 'JUNGHEINRICH' logo and a grey work uniform is focused on working on a piece of industrial machinery. The background shows a complex industrial structure with many vertical and horizontal metal beams, suggesting a large factory or warehouse setting. The lighting is bright, highlighting the worker and the machine.

Un service à la hauteur de votre activité.

Les contrats de maintenance personnalisés.

 **JUNGHEINRICH**

En 65 ans, Jungheinrich a su évoluer et s'imposer comme l'un des leaders mondiaux sur le marché des chariots élévateurs et des équipements de manutention. Jungheinrich est aujourd'hui un groupe mondial, fournisseur incontournable de l'intralogistique. Afin de les accompagner dans l'évolution de leurs besoins, Jungheinrich propose à ses clients une large gamme de chariots élévateurs, de systèmes de rayonnages, de services et de conseils pour l'intralogistique complète. Jungheinrich est également reconnu pour la qualité de ses solutions SAV et le haut niveau de compétences de ses 4 500 techniciens experts, dont plus de 500 en France.

En matière de service après-vente, Jungheinrich veut avant tout être votre partenaire sur le long terme. Cette volonté se traduit par une proactivité permanente et la mise en place d'un réseau de services performant afin de vous apporter des réponses rapides.

Avec Jungheinrich à vos côtés, vous êtes certain de disposer d'une palette de services et supports précisément adaptés à vos besoins et à votre réalité terrain.



Contrats ACTIV

À la hauteur de votre activité



Pour vous permettre de profiter pleinement de l'efficacité de son service après-vente, Jungheinrich a créé les **Contrats ACTIV**.

Parfaitement dimensionnés à votre activité, ces contrats vous permettent de choisir entre 4 niveaux de couverture, de la maintenance préventive à la prise en compte du risque de casse. Dès lors, votre matériel bénéficie en permanence d'une protection hautement rapprochée.

La preuve ? **En France, 99,9 % des pannes sur nos matériels sont solutionnées par les techniciens Jungheinrich.**

Un SAV en permanence mobilisé

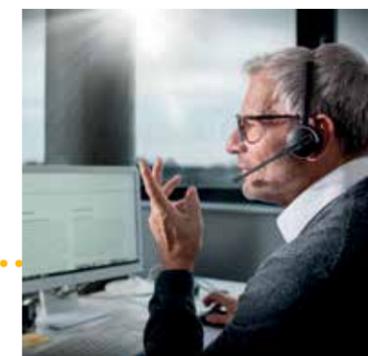
Fort de plus de 500 techniciens experts présents partout en France, le service après-vente s'appuie sur des outils performants et une organisation solide à même de traiter avec rapidité chaque demande d'intervention.



Prise de contact rapide

Par téléphone

- 4 plateformes régionales d'appel
- Pré-diagnostic en ligne
- **Commande des pièces en temps réel**
- Planification informatisée des rendez-vous



ou en ligne

- Via l'application Call4Service (disponible depuis smartphone ou PC)
- Gestion 24h/24 et 7j/7 des demandes d'intervention
- **Suivi en temps réel des demandes d'intervention**



Prise en charge par des experts



Plus de 500 techniciens experts

- Véhicules de service équipés
- **Stock de la camionnette réapprovisionné tous les jours en pièces**
- Pièces commandées la veille livrées chaque nuit dans le véhicule d'intervention

Pièces de rechange

- Pièces d'origine uniquement utilisées
- Garantie de fiabilité du matériel sur le long terme
- **98 % des pièces disponibles en stock et livrables sous 24 h (si commande passée avant 15h)**



Interventions sous contrôle

Mallette informatique du technicien avec :

- Outil de diagnostic des pannes
- Logiciel d'identification et de commande des pièces pour une livraison dans la nuit



Transparence de l'information et des coûts



- **Fiche de travaux remise au client et validée par signature électronique**
- Envoi de la facture sous 24 heures

Contrats ACTIV À la hauteur de votre activité

Afin de vous apporter un service réellement adapté à vos besoins et à la configuration de votre parc de chariots, Jungheinrich a créé **4 niveaux de contrats** :

- ▶ **ACTIV Control**
- ▶ **ACTIV Protect**
- ▶ **ACTIV Pilot**
- ▶ **ACTIV Partner**

De la maintenance préventive à la prise en charge du risque de casse, vous avez la liberté de choisir la solution qui répond à vos besoins, vous pouvez activer un niveau de protection supérieur ou inférieur afin de garantir à vos équipes une totale liberté d'action, sans rupture d'activité.

(1) Sauf accord contraire explicite, sont notamment exclus de la réparation les batteries et chargeurs (lorsque le matériel est électrique), les fourches, les bandages et les pneumatiques. Se reporter aux CG de LLD ou aux CG SAV.

(2) Se reporter aux CG SAV ou aux CG LLD selon souscription. Nos conditions contractuelles sont consultables en ligne sur <https://www.jungheinrich.fr/conditions-generales/> ou disponibles sur simple demande.

(3) Les Contrats ACTIV Pilot et ACTIV Partner incluent 3 modules d'ISM Online, à savoir : les modules Base, Coûts et Maintenance. D'autres modules peuvent être ajoutés en option (voir p.11).

(4) Avec le contrat ACTIV Partner, vous choisissez un plafond de facturation de 500€ ou 1 000€, plafond qui ne sera pas dépassé en cas de réparation suite à une casse (accidentelle). En effet, en cas de réparation : • Si le montant des réparations est inférieur au plafond, vous réglez le montant des réparations. • Si le montant des réparations est supérieur au plafond, vous réglez le montant de votre plafond (détail présenté dans nos CG LLD et/ou SAV)

(5) En cas d'impossibilité de réparer sur place ou d'une immobilisation longue durée (au-delà de 3 jours ouvrés d'immobilisation), les matériels endommagés sont remplacés par un matériel de remplacement équivalent (hors chariots spéciaux) de manière temporaire et sans franchise de durée ni surcoût (pas de double loyer pour le client).



Le contrôle attentif
de vos matériels



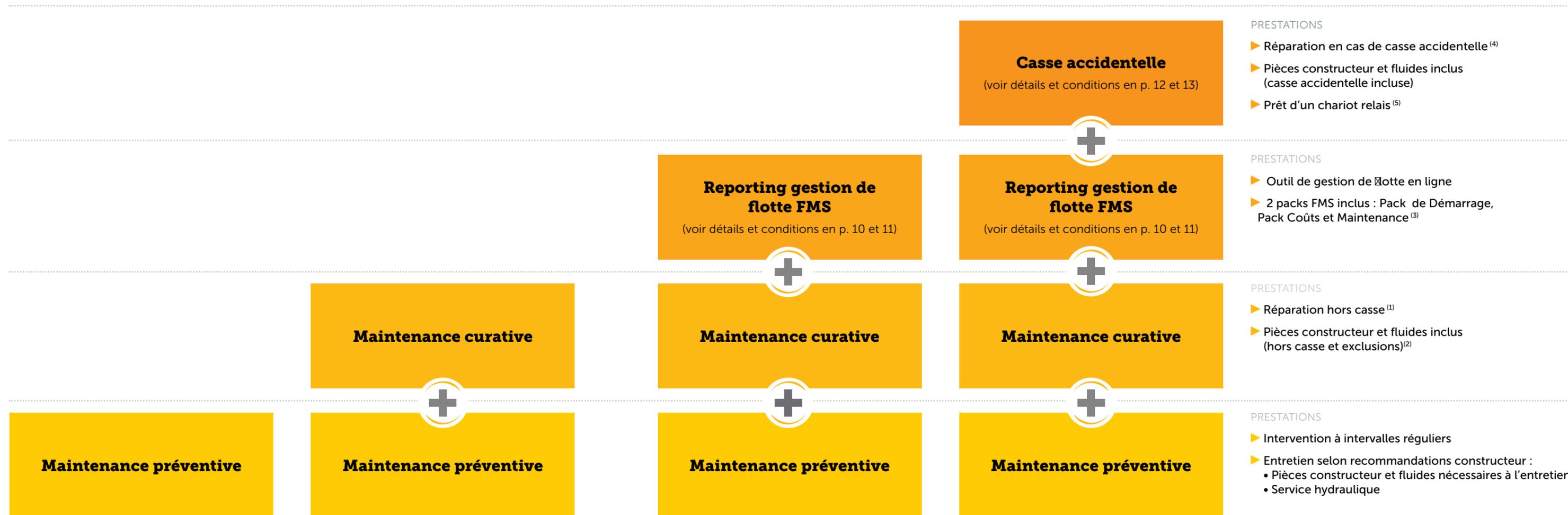
La protection en continu
de vos matériels



Le pilotage en continu
de vos matériels



Le partenariat
qui va plus loin



Contrat ACTIV control

Le contrôle attentif de vos matériels



Le contrat **ACTIV Control** permet l'entretien de votre matériel selon les recommandations du plan constructeur. Il inclut le Service hydraulique qui est une prestation de renouvellement des huiles et des pièces associées à la fonction hydraulique. Ce service fait partie intégrante du plan constructeur et permet l'optimisation de la capacité de levage du chariot.

Caractéristiques du contrat ACTIV Control

- ★ Déplacement du technicien
- ★ Vérification du bon état du matériel selon plus de 70 points de contrôle définis par le constructeur
- ★ Maintenance préventive réalisée à intervalles réguliers
- ★ Pièces de maintenance et fluides
- ★ Service hydraulique



2 bonnes raisons d'opter pour le contrat ACTIV Control

1 Préservation du matériel

- Intervention d'un technicien expert avec outils de diagnostic spécifiques au constructeur.
- Optimisation de la fiabilité de votre équipement.
- Prévention des pannes et diminution des temps d'arrêt.

2 Maîtrise des coûts de maintenance préventive

- Entretien optimisé pour augmenter la durée de vie du matériel.
- Prévention et prévision des interventions coûteuses.

Contrat ACTIV Protect

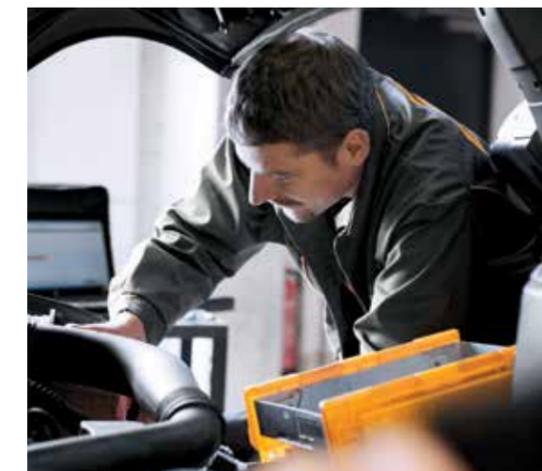
La protection en continu de vos matériels



Avec le contrat **ACTIV Protect**, votre matériel est protégé. L'entretien du chariot et la réparation des pièces (hors casse) sont inclus, de même que le Service hydraulique, prestation de renouvellement des huiles et des pièces associées à la fonction hydraulique. Essentiel, ce service optimise la capacité de levage du chariot.

Caractéristiques du contrat ACTIV Protect

- ★ Déplacement du technicien
- ★ Maintenance préventive réalisée à intervalles réguliers
- ★ Maintenance curative⁽¹⁾ incluant les pièces de maintenance et de réparation (hors casse et exclusions)⁽²⁾
- ★ Service hydraulique



(1) Sauf accord contraire explicite, sont notamment exclus de la réparation les batteries et chargeurs (lorsque le matériel est électrique), les fourches, les bandages et les pneumatiques. Se reporter aux CG de LLD ou aux CG SAV.

3 bonnes raisons d'opter pour le contrat ACTIV Protect

1 Performance de votre matériel au quotidien

- Périodicité de maintenance définie selon les recommandations constructeur.
- Prise en charge complète de votre matériel par Jungheinrich.

2 Maîtrise des coûts de maintenance préventive et curative⁽¹⁾

- Entretien optimisé pour augmenter la durée de vie du matériel.
- Frais d'entretien et de réparation (hors casse) inclus.⁽²⁾
- Gestion simplifiée de votre facturation (une seule facture avec plusieurs périodicités possibles).

3 Préservation du matériel

- Intervention d'un technicien expert avec outils de diagnostic spécifiques au constructeur.
- Optimisation de la fiabilité de votre équipement.
- Prévention des pannes et diminution des temps d'arrêt du chariot.

(2) Se reporter aux CG SAV ou aux CG LLD selon souscription. Nos conditions contractuelles sont consultables en ligne sur <https://www.jungheinrich.fr/conditions-generales/> ou disponibles sur simple demande.

Contrat ACTIV Pilot

Le pilotage en continu de vos matériels



Avec le contrat **ACTIV Pilot**, gagnez en sérénité et suivez votre parc en temps réel. Avec lui, profitez de la performance de **FMS, l'outil de gestion de flotte en ligne** développé par Jungheinrich. Vous gagnez du temps et réalisez des économies grâce à des analyses rapides et fiables.

Dans le cadre de ce contrat, l'entretien du chariot et la réparation des pièces (hors casse) sont également inclus. Naturellement, le service hydraulique, qui optimise la capacité de levage du chariot, a été intégré au contrat **ACTIV Pilot**.

Caractéristiques du contrat ACTIV Pilot

- ★ Déplacement du technicien
- ★ Maintenance préventive réalisée à intervalles réguliers
- ★ Maintenance curative ⁽¹⁾ incluant les pièces de maintenance et de réparation (hors casse et exclusions) ⁽²⁾
- ★ Service hydraulique
- ★ Mise à disposition de l'outil de **gestion de flotte FMS** ⁽³⁾



⁽¹⁾ Sauf accord contraire explicite, sont notamment exclus de la réparation les batteries et chargeurs (lorsque le matériel est électrique), les fourches, les bandages et les pneumatiques. Se reporter aux CG de LLD ou aux CG SAV.

4 bonnes raisons d'opter pour le contrat ACTIV Pilot

1 Maîtrise simplifiée de l'activité de votre flotte

- Pilotage en ligne et en temps réel.
- Optimisation et simplification de la gestion de votre flotte.
- Suivi de vos interventions de maintenance.
- Maîtrise de vos coûts d'exploitation.

2 Maîtrise de votre budget

- Frais d'entretien et de réparation (hors casse) inclus ⁽¹⁾.
- Gestion simplifiée de votre facturation (suivi de vos factures facilité via le module Coûts de FMS).
- Entretien optimisé pour augmenter la durée de vie du matériel.

3 Disponibilité et performance de votre matériel au quotidien

- Périodicité de maintenance définie selon les recommandations constructeur.

4 Préservation du matériel

- Intervention d'un technicien expert avec outils de diagnostic spécifiques au constructeur.
- Optimisation de la fiabilité de votre équipement.
- Prévention des pannes et diminution des temps d'arrêt du chariot.

⁽²⁾ Se reporter aux CG SAV ou aux CG LLD selon souscription. Nos conditions contractuelles sont consultables en ligne sur <https://www.jungheinrich.fr/conditions-generales/> ou disponibles sur simple demande.

⁽³⁾ Les Contrats ACTIV Pilot et ACTIV Partner incluent 2 packs de FMS à savoir : le pack de Démarrage, le pack Coûts et Maintenance. D'autres packs peuvent être ajoutés en option. (voir p.11).



FMS

L'outil de gestion de flotte en ligne signé Jungheinrich

FMS ⁽³⁾ est un outil de gestion de flotte en ligne auquel vous donne accès le contrat ACTIV Pilot.

Deux packs distincts sont inclus : Pack de démarrage, pack Coûts et Maintenance. Cela vous permet de disposer d'une vue à 360° sur l'activité de votre parc, en temps réel, sur la totalité de votre flotte, qu'elle soit multimarques ou multi-sites.

Avec FMS, non seulement vous gagnez du temps dans la prise de décision, mais vous réalisez en plus, de vraies économies grâce à des analyses personnalisables, fiables et rapides.

Avec FMS ⁽³⁾, vous pouvez également bénéficier d'une offre encore plus complète grâce à 4 packs supplémentaires.

- **Pack Accès**, pour contrôler l'accès à vos chariots
- **Pack Accès et Productivité**, pour contrôler l'accès à vos chariots et pour optimiser leur utilisation en fonction de leur activité
- **Pack Sécurité**, pour contrôler l'accès à vos chariots et analyser les chocs survenus
- **Pack Sécurité Plus**, pour avoir le maximum de fonctions et de sécurité sur vos chariots

PACK DE DEMARRAGE

Optimisez la gestion administrative de votre flotte

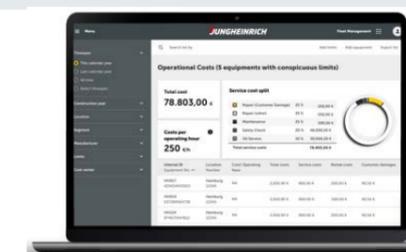
- ▶ Consultation de vos contrats et factures (location, financement, SAV).
- ▶ Création des groupes de chariots en fonction de vos besoins.
- ▶ Reporting exportables sous Excel.



PACK COÛTS ET MAINTENANCE

Obtenez le détail des coûts de votre flotte

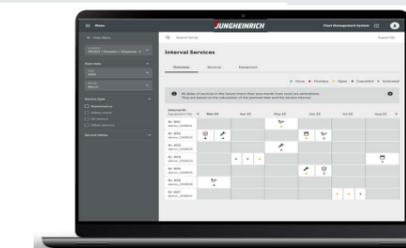
- ▶ Analyse de vos coûts d'exploitation par poste (coûts location, financement, SAV).
- ▶ Consultation de vos feuilles d'interventions (tout type de maintenance confondu).
- ▶ Accès aux horamètres de vos chariots. ⁽⁴⁾



PACK COÛTS ET MAINTENANCE

Suivez les interventions de maintenance de votre flotte

- ▶ Surveillance des interventions de maintenance réalisées et à venir.
- ▶ Identification des dates auxquelles vos chariots seront immobilisés pour une intervention.



Ces modules nécessitent la mise en place d'équipements spécifiques supplémentaires

- dans l'entrepôt : gateway (passerelle informatisée)
- sur le chariot : enregistreur de données (enregistre chocs et horamètres), antenne de transmission des données, module d'accès (remplace la serrure), lecteur de badge et badge d'accès aux chariots

(CGU disponibles sur notre site Intranet)

⁽³⁾ Les Contrats ACTIV Pilot et ACTIV Partner incluent 2 packs de FMS à savoir : le pack de Démarrage, le pack Coûts et Maintenance. D'autres packs peuvent être ajoutés en option.

⁽⁴⁾ Selon horamètres relevés par le technicien lors de sa dernière intervention.

Contrat ACTIV Partner

Le partenariat qui va plus loin



En optant pour le contrat **ACTIV Partner**, vous transférez tout simplement la totalité des opérations de maintenance à Jungheinrich. Vous êtes ainsi libéré du risque financier. En prenant en charge le poste maintenance, Jungheinrich vous permet de vous concentrer pleinement sur le cœur de votre activité.

En effet, le contrat **ACTIV Partner** vous couvre **même en cas de casse accidentelle** du matériel. Protégé face à de tels risques, vous ne subissez plus les pertes financières liées à des frais de réparation élevés ou à une longue période d'immobilisation de votre matériel.

Caractéristiques du contrat ACTIV Partner

★ Déplacement du technicien

★ Maintenance préventive réalisée à intervalles réguliers

★ Maintenance curative ⁽¹⁾ incluant les pièces de maintenance et de réparation (casse accidentelle incluse)

★ Service hydraulique

★ Mise à disposition de l'outil de gestion de flotte FMS ⁽²⁾

★ Prise en charge de la casse du matériel, en cas d'accident ⁽³⁾

★ Prêt d'un chariot relais ⁽⁴⁾

(1) Sauf accord contraire explicite, sont notamment exclus de la réparation les batteries et chargeurs (lorsque le matériel est électrique), les fourches, les bandages et les pneumatiques. Se reporter aux CG de LLD ou aux CG SAV.

(2) Les Contrats ACTIV Pilot et ACTIV Partner incluent 2 packs de FMS à savoir : le pack de Démarrage, le pack Coûts et Maintenance. D'autres packs peuvent être ajoutés en option. (voir p.11).

(3) Avec le Contrat ACTIV Partner, vous choisissez un plafond de facturation de 500€ ou 1 000€, plafond qui ne sera pas dépassé en cas de réparation suite à une casse (accidentelle). En effet, en cas de réparation : • Si le montant des réparations est inférieur au plafond, vous réglez le montant des réparations. • Si le montant des réparations est supérieur au plafond, vous réglez le montant de votre plafond (Détail présenté dans nos CG LLD et/ou SAV).

(4) En cas d'impossibilité de réparer sur place ou d'une immobilisation longue durée (au-delà de 3 jours ouvrés d'immobilisation), les matériels endommagés sont remplacés par un matériel de remplacement équivalent (hors chariots spéciaux) de manière temporaire et sans franchise de durée ni surcoût (pas de double loyer pour le client).

5 bonnes raisons d'opter pour le contrat ACTIV Partner

1 Maîtrise de vos coûts de casse

- Dommages accidentels occasionnés au matériel au cours de son utilisation pris en charge dans le cadre du contrat **ACTIV Partner**.⁽³⁾

2 Maîtrise simplifiée de l'activité de votre flotte

- Pilotage en ligne et en temps réel.
- Optimisation et simplification de la gestion de votre flotte.
- Suivi de vos interventions de maintenance.
- Maîtrise de vos coûts d'exploitation.

3 Maîtrise totale de votre budget

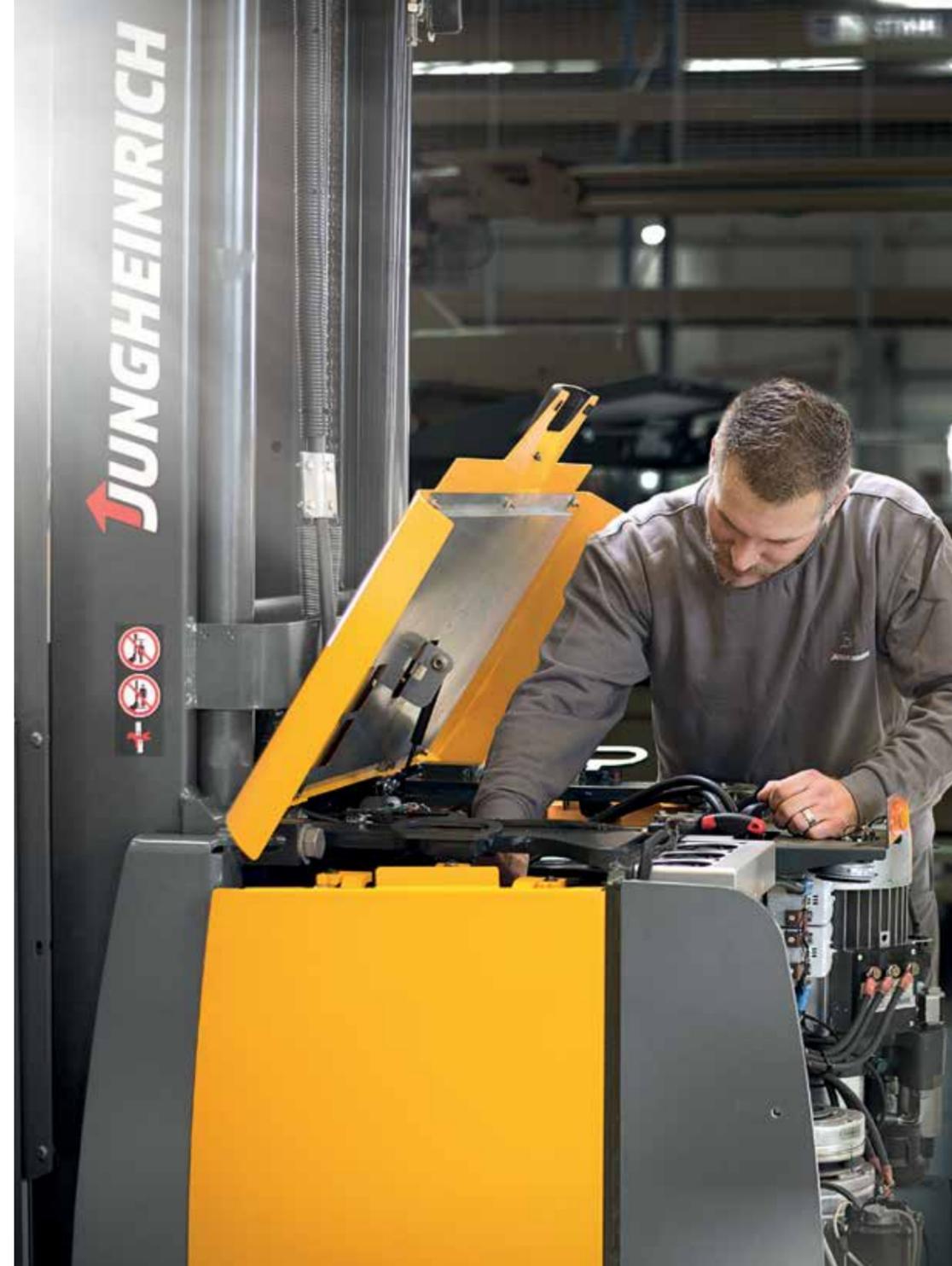
- Prise en charge du coût de l'entretien préventif, curatif et de la casse par Jungheinrich.
- Gestion simplifiée de votre facturation (suivi de vos factures facilité via le module Coûts de FMS).
- Entretien optimisé pour augmenter la durée de vie du matériel.

4 Disponibilité et performance de votre matériel au quotidien

- Périodicité de maintenance définie selon les recommandations constructeur.
- Prêt d'un matériel de remplacement (en cas d'immobilisation au-delà de 3 jours ouvrés).⁽⁴⁾

5 Préservation du matériel

- Intervention d'un technicien expert avec outils de diagnostic spécifiques au constructeur.
- Optimisation de la fiabilité de votre équipement.
- Diminution des temps d'arrêt sans attendre la survenue des pannes.



Jungheinrich vous couvre même en cas de casse⁽⁵⁾

Votre partenaire au plus près de votre réalité métier et de vos attentes

La maîtrise de la casse est un enjeu majeur pour votre entreprise, autant qu'un risque potentiel qu'il ne faut pas sous-estimer.

Intégrer la casse c'est :

- ▶ Limiter les pertes financières entraînées par des frais de réparation élevés ou une longue période d'immobilisation de votre matériel.
- ▶ Eviter les baisses de production ou les problèmes de livraison liés à un chariot immobilisé.

Jungheinrich s'occupe de tout :

Vous gardez l'esprit tranquille, puisque même en cas d'impossibilité de réparer sur place ou d'une immobilisation longue durée, un chariot vous est prêté sans franchise de durée, ni surcoût (dans les conditions prévues au contrat).

(5) Dans le cadre du contrat ACTIV Partner, la prestation de remise en état consécutive à un dommage accidentel causé au Matériel par le Locataire en cours de son utilisation est inclus. Cette prestation a pour objet, suite à la déclaration d'un Dommage par le Locataire et dès lors que la réparation est économiquement possible, de remettre en état d'usage le Matériel, conformément à la réglementation en vigueur et aux prescriptions de Jungheinrich.

Le Dommage sur Matériel se traduit par une destruction, une détérioration totale ou partielle et extérieurement visible du Matériel, à caractère accidentel dans le cadre de son utilisation par le Client. Ledit Dommage intervenant dans le cadre d'un usage du Matériel conforme à son utilisation, aux règles de l'art et aux prescriptions de Jungheinrich. Sont donc expressément exclus les phénomènes liés à l'usure du Matériel. La déclaration d'un Dommage donnant lieu à la création d'un avis de dépannage par Jungheinrich.

Les dommages suivants ne sont pas pris en charge :

- Dommages résultant d'une négligence grave ou d'une faute intentionnelle.
- Dommages consécutifs à des interventions et/ou réparations non effectuées par des personnes mandatées par Jungheinrich.
- Dommages sur des équipements et accessoires non présents sur le Matériel lors de la souscription, et installés à l'initiative unilatérale du Client.
- Dommages résultant d'une utilisation non conforme aux prescriptions de Jungheinrich.
- Dommages causés par un cariste ne répondant pas aux exigences des articles R 4323-55 et R 4323-56 du Code du travail (R 4323-55 relatif à la formation adéquate et R 4323-56 relatif à l'autorisation de conduite).
- Dommages intervenus sur la voie publique.
- Dommages répétés plus d'une fois pour une même cause sur la durée totale du contrat sur le même Matériel.
- toute autre cause que celle consécutive à un Dommage causé sur le Matériel.

Suite à la survenance d'un Dommage, le Locataire doit avertir Jungheinrich dans un délai maximum de 2 jours ouvrés. Au-delà de ce délai, Jungheinrich est libéré de son obligation de Remise en Etat. Cette prestation de Remise en Etat est rendue pour tout appareil exploité en France métropolitaine moyennant l'acquittement d'un Loyer mensuel. Loyer mensuel : redevance mensuelle établie en fonction du matériel et du Plafond de facturation convenu.

Plafond de facturation : montant maximum restant à la charge du Locataire suite à un Dommage accidentel pris en charge par le contrat ACTIV Partner.

Contrats ACTIV

Des prestations à la hauteur de vos enjeux

		ACTIV Control ★★★★	ACTIV Protect ★★★★	ACTIV Pilot ★★★★	ACTIV Partner ★★★★
	✓ INCLUS — PAS INCLUS ○ EN OPTION				
Maintenance préventive	Déplacement technicien	✓	✓	✓	✓
	Opération de maintenance constructeur	✓	✓	✓	✓
	Remplacement des pièces d'entretien constructeur (fluides inclus)	✓	✓	✓	✓
	Service Hydraulique	✓	✓	✓	✓
Maintenance curative	Déplacement technicien	—	✓	✓	✓
	Réparation ⁽¹⁾ (dont circuit de remplissage de la batterie; incluant les câbles et bouchons)	—	✓	✓	✓
	Remplacement ou réparation des pièces d'usure / défectueuses ⁽²⁾	—	✓	✓	✓
Reporting de gestion de flotte avec FMS ⁽³⁾	Informations sur les chariots et les contrats (pack de Démarrage)	○	○	✓	✓
	Suivi des coûts et des feuilles d'intervention (pack Coût et Maintenance)	○	○	✓	✓
	Suivi des maintenances réalisées et à venir (pack Coût et Maintenance)	○	○	✓	✓
Maintenance curative en cas de casse (accidentelle) ⁽⁴⁾	Déplacement technicien	—	—	—	✓
	Réparation	—	—	—	✓
	Remplacement des pièces cassées	—	—	—	✓
Options	Batterie Standard	✓	✓	✓	✓
	Batterie Premium	—	○	○	○
	Remise en eau	○	○	○	○
	Maintenance préventive chargeur	○	○	○	○
	Maintenance préventive accessoires	○	○	○	○
	Vérification Générale Périodique (VGP) Remplacement	○	○	○	○
	Roulabilité (bandages/pneus) Remplacement Fourches	—	○	○	○
	(1 jeu sur la durée du contrat)	—	○	○	○
Services associés	Location financière (LLD)	○	○	○	○
	Possibilité d'astreintes 24h/24h	○	○	○	○
	Prêt d'un chariot relais ⁽⁵⁾	—	—	—	✓
Engagements	Couverture nationale	✓	✓	✓	✓
	Rapport de visite	✓	✓	✓	✓
	Pièces d'origine constructeur	✓	✓	✓	✓
	Taux disponibilité des pièces de rechange de 98%	✓	✓	✓	✓
	Livraison des PR d'origine le lendemain (pour toute commande passée avant 15h)	✓	✓	✓	✓
	Demandes d'intervention 24h/24 7j/7 via l'App Call4Service	✓	✓	✓	✓
Facturation	À la visite	✓	✓	✓	✓
	Au loyer	✓	✓	✓	✓

(1) Sauf accord contraire explicite, sont notamment exclus de la réparation les batteries et chargeurs (lorsque le Matériel est électrique), les fourches, les bandages et les pneumatiques. Se reporter aux CG de LLD ou aux CG SAV.

(2) Se reporter aux CG SAV ou aux CG LLD selon souscription. Nos conditions contractuelles sont consultables en ligne sur <https://www.jungheinrich.fr/conditions-generales/> ou disponibles sur simple demande.

(3) Les Contrats ACTIV Pilot et ACTIV Partner incluent 2 packs de FMS à savoir : le pack de Démarrage, le pack Coûts et Maintenance. D'autres packs peuvent être ajoutés en option. (voir p.11).

(4) Avec le Contrat ACTIV Partner, vous choisissez un plafond de facturation de 500€ ou 1 000€, plafond qui ne sera pas dépassé en cas de réparation suite à une casse (accidentelle). En effet, en cas de réparation : • Si le montant des réparations est inférieur au plafond, vous réglez le montant des réparations. • Si le montant des réparations est supérieur au plafond, vous réglez le montant de votre plafond (Détail présenté dans nos CG LLD et/ou SAV).

(5) En cas d'impossibilité de réparer sur place ou d'une immobilisation longue durée (au-delà de 3 jours ouvrés d'immobilisation), les matériels endommagés sont remplacés par un matériel de remplacement équivalent (hors chariots spéciaux) de manière temporaire et sans franchise de durée ni surcoût (pas de double loyer pour le client).

La protection à 360° selon Jungheinrich

Avec des processus de plus en plus dynamiques et complexes, votre entrepôt devient une source majeure de risques. C'est pourquoi il ne suffit plus de protéger uniquement les zones dangereuses ; la totalité de l'entrepôt doit être sûre.

En tant qu'entreprise familiale responsable et fournisseur leader de solutions intralogistiques, Jungheinrich se veut particulièrement vigilante. De nombreux systèmes de sécurité et d'assistance vous offrent une protection à 360 degrés pour toutes les zones de l'entrepôt. En permanence, Jungheinrich veille à ce que la sécurité soit un jeu d'enfant pour vous.

Jungheinrich est en capacité de vous accompagner dans votre démarche de prévention des risques :



Protection équipements et entrepôts

Des audits sécurité peuvent vous permettre d'identifier les forces et les faiblesses de votre dispositif en place, et ce afin de mettre en évidence les points urgents à corriger pour garantir un environnement sain et sûr à vos employés.

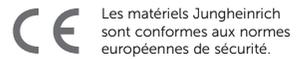


Formation caristes

Responsabiliser ses employés passe, entre autres, par la formation, essentielle à la prévention des accidents. Alors, pensez à vous entourer des experts métiers Jungheinrich qui forment vos conducteurs depuis plus de 30 ans.



ISO 9001 Les usines de production de
ISO 14001 Norderstedt, Moosburg et Landberg
en Allemagne sont certifiées.



Jungheinrich France, entreprise certifiée :
ISO 9001, ISO 14001 et OHSAS 18001

Jungheinrich France s.a.s.

14, avenue de l'Europe
Boîte postale 2
78142 Vélizy-Villacoublay Cedex
Téléphone 01 39 45 68 68
Télécopie 01 39 45 69 69

info@jungheinrich.fr
www.jungheinrich.fr

**JUNGHEINRICH**